

NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

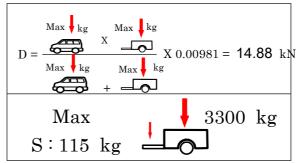
MITSUBISHI PAJERO COURT ET LONG

N° CE : e11*94/20*3164*00



BOISNIER SAS

REF.: 17084



boisnier

MITSUBISHI PAJERO COURT ET LONG

REF.: 17084

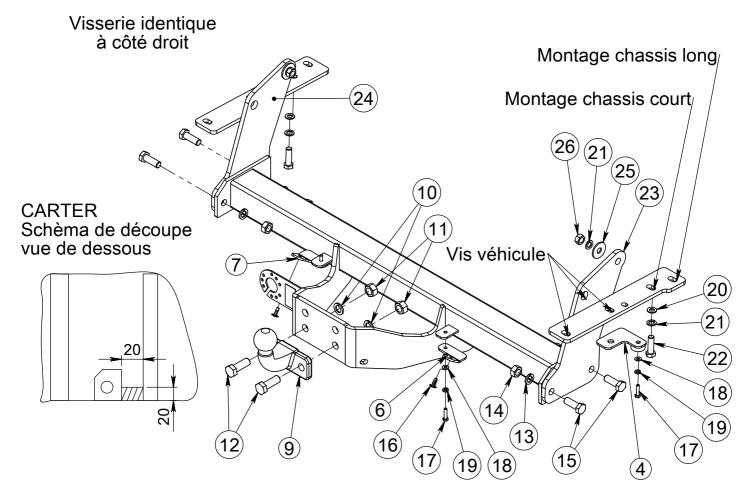
Démontage pare chocs : Trous à réaliser :

NON NON

Découpe :

Découpe visible :

NON



- Déposer l'ensemble crochet de remorquage (les vis seront réutilisées)
- Déposer les bavettes d'intérieur des ailes.

Pour les 5 portes: "Déposer le carter plastique fixé sous le pare chocs.

- : " Démonter les 2 supports du boitier de la clim, a l'arrière droit, la patte arrière ne sera pas remontée.
- Présenter le support droit puis le gauche et les fixer avec les vis précédémment démonrées + rep 22, Pour les 5 portes, mettre la pièce rep 4 + 17. Serrer au couple. (Refixer le boitier de la clim pour les 5 portes).
- Fixer l'attelage a l'aide avec la visserie fournie conformément au schéma ci-contre.
- ATTENTION : Selon modéle, fixer la patte rep 6 au pare chocs.
- Reposer le carter (pour les 5 portes) aprés avoir passé le faisceau électrique et pratiquer les découpes suivant schémas.

Bloquer toute le visserie (voir tableau des couples de serrage).

Nota: L'axe de la boule ne doit pas se situer à moin de 350mm du sol

VISSERIE : D	8	10	12	14	16	
Couple de serrage daN.m	C.L 8.8		4.5	8.0	13.0	19.0
	C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0



MITSUBISHI PAJERO COURT ET LONG

REF.: 17084

Schéma	Rep.	Qté	Code	DESIGNATION		
	4	1	1708460	FIXATION BRAS DROIT		
	6	1	1708470	LIAISON PARE-CHOCS D		
&	7	1	1708471	LIAISON PARE CHOCS G		
	9	1	001001	REZ50		
	10	2	700.20.16	rondelle GROWER M16 DIN128A zn		
(2)	11	2	700.22.16	écrou H DIN 934 M16		
	12	2	700.03.16045	vis EF DIN 933 M16x45 zn		
	13	4	700.20.14	rondelle GROWER M14 DIN128A zn		
6	14	4	700.22.14	écrou H DIN 934 M14		
	15	4	700.03.14040	vis EF DIN 933 M14x40 zn		
	16	2	956000	CLIPS PLASTIQUE Ø 7		
	17	3	700.03.06025	vis EF DIN 933 M 6x25 zn		
	18	3	700.34.06414012	rondelle 6,4x14x1,2 NFE 25-513		
	19	3	700.20.06	rondelle GROWER M6 DIN128A zn		
	20	2	700.34.10520020	rondelle 10,5x20x2 DIN 125A		
	21	4	700.20.12	rondelle GROWER M12 DIN128A zn		
	22	2	700.10.12040	vis EF DIN 961 M12x40x125 zn		
	23	1	1708440	BRAS DROIT		
	24	1	1708441	BRAS GAUCHE		
	25	2	722.10.13037030	rondelle 13x37x3 Din 9021		
	26	2	700.26.12	écrou H DIN 934 M12-1.25		
	27	2	700.03.10030	vis EF DIN 933 M10x30 zn		
	28	2	700.22.10	écrou H DIN 934 M10		

DOCUMENT A CONSERVER

POSE: INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de cablage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION:

- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :

- S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.
- $\sqrt[4]{}$ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.
- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE: N° d'homologation européenne.
-: Date de fabrication.

- VISSERIE:

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA: le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN:

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE:

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).